OCTOBRE 2017 N° 92

PORTES LÈS VALENCE
LA VILLE

Portes-Infos

le magazine municipal de Portes-lès-Valence

Être senior à Portes / 14 à 17

Tout sur les impôts / 8-9

Les cantines portoises/ 12-13

La rentrée des activités culturelles/ 20 à 21

Sommaire

3 Edito du maire

4-5 Tout image

Actualités municipales
6 *Aidez les Bleuets à fleurir*
7 *Formation à tout âges, témoignage*
8-9 *La taxe d'habitation et la taxe foncière*
Économie Commerce
9-10 *L'emploi s'expose à Portes*
Urba Environnement
10-11 *. Visite de quartier : Les Cigales*
. Concours des maisons fleuries
. Toujours plus de fleurs
Actualités municipales
12-13 *Les cantines portoises*

DOSSIER DU MOIS /
14 à 17 *Être senior à Portes*

Valence Romans Agglo
18 *. Conseil architectural et paysager*
. L'Agglo aide les jeunes entreprises innovantes
. Trophée de l'entreprise 2017
MJC-Centre social
19 *. Agenda*
. L'atelier éveil sensoriel
. Cette année à la MJC
Culture Animation
20-21 *La rentrée des activités culturelles*
22-23 *. RAM*
. Médiathèque
. Train-Cinéma et Train-Théâtre
Actions Vie Associative
24-25 *Tout image*
26 *. Challenge Alain Hartz*
*. Thés dansants

AGENDA DU MOIS / 27

LIBRE OPINION / 28-29

BLOC NOTES / 30-31

Dans le cadre de la Semaine bleue, une exposition de photos présentait les écoles portoises d'antan. Peut-être que les anciens s'y sont reconnus ?

RENCONTRER VOS ÉLUS

Geneviève Girard,
maire, conseillère départementale. Le vendredi de 15h à 17h sur rendez-vous au 04 75 57 95 15.

Daniel Grousson,
1er adjoint - économie, écologie, emploi. Le lundi de 16h à 18h sur rendez-vous au 04 75 57 95 15.

Suzanne Brot,
2e adjointe - finances, élections et personnel administratif. Sur rendez-vous au 04 75 57 95 15.

Lilian Chambonnet,
3e adjoint - culture, animation, communication. Sur rendez-vous au 04 75 57 95 15.

Sabine Tauleigne,
4e adjoint - affaires sociales, logement. Le mercredi de 17h30 à 19h30 sur rendez-vous au 04 75 57 95 15.

Stéphanie Houset,
5e adjoint - sport, vie associative. Sur rendez-vous au 04 75 57 95 15.

Antonin Koszulinski,
6e adjoint - urbanisme, voirie, réseaux. Sur rendez-vous au 04 75 57 95 15.

Corine Arsac,
7e adjoint - enseignement, jeunesse, petite enfance. Sur rendez-vous au 04 75 57 95 15.

Patrick Groupierre,
8e adjoint à la sécurité publique. Permanences le jeudi de 9h à 12h.

Eric Gradelle,
Conseiller délégué à l'urbanisme et à la démocratie participative. Sur rendez-vous au 04 75 57 95 14.

Les adjoints vous reçoivent tous les samedis de 9h à 11h sans rendez-vous en mairie salle du conseil municipal

La préparation budgétaire 2018 va s'annoncer difficile pour l'ensemble des communes et des intercommunalités de notre pays.

Il nous appartient aujourd'hui, encore plus que les années passées, d'être vigilants sur l'utilisation de l'argent public. L'État n'a pas encore dévoilé l'intégralité des coupes budgétaires auxquelles les collectivités devront s'adapter pour survivre mais déjà des annonces de gel de certains budgets et leurs conséquences, inquiètent.

Quant à la taxe d'habitation, sa réforme devrait être inscrite dans le projet de loi de finances 2018. Nous vous avons préparé un dossier dans ce magazine pour vous expliquer toute son utilité pour le bon fonctionnement des communes et des services rendus au quotidien.

Depuis notre élection, nous avons entrepris un programme d'économies de fonctionnement. Cela fait plus de 3 ans que nous sommes déjà soumis à des restrictions de dotations de l'État.

Pour l'équipe municipale et les services municipaux, les économies de fonctionnement sont nécessaires pour le maintien de nos services ***au*** *public. Lorsque nous entendons l'opposition portoise s'arc-bouter sur des postures syndicalistes du maintien des effectifs pour soi-disant maintenir le service public, c'est tout l'effet inverse que cela produirait.*

À cet effet, plusieurs règles d'or cadrent nos objectifs notamment :
- *Une mise en concurrence de nos fournisseurs lors du renouvellement de nos contrats et pour nos achats,*
- *Une gestion optimisée de notre effectif municipal par différents leviers de mutualisation, de contrats de mission, de travaux en régie,*
- *Un resserrement de notre champ d'action sur nos compétences obligatoires.*

Geneviève GIRARD
Maire de Portes-lès-Valence
Conseillère départementale

Cette démarche nous oblige et nous obligera d'autant plus, si nous voulons continuer à exister, être à vos côtés, avoir de l'ambition pour notre commune.

Cette ambition passe aussi par la préservation de votre pouvoir d'achat avec la volonté de continuer à geler la fiscalité locale. Cela l'État le sait puisque nous sommes très nombreux à avoir pris cet engagement depuis 2014. Jusqu'à quand pourrons-nous résister aux nouveaux transferts de charges de l'État et jusqu'à quel point l'État ne va-t-il pas nous contraindre ?

Bien Cordialement

Le tout image

Les élus portois étaient présents aux côtés de ceux du canton pour la marche des élus organisée au parc de Lorient à l'occasion des Virades de l'espoir.

Traditionnelle exposition de voitures anciennes pour les journées du patrimoine le 16 septembre.

L'école d'art en fait voir de toutes les couleurs. (p. 21)

Les copropriétaires des Cigales ont pu discuter avec les élus lors de la visite de quartier du 30 septembre. (p. 10)

Les cantines portoises : un service méconnu de la commune. (p. 12-13)

Monsieur Grousson, 1er adjoint en charge de l'emploi, était présent au deux forums qui se sont tenus à Portes pour mettre en relation les entreprises et les demandeurs d'emploi. (p. 9-10)

Tous les lauréats du concours des maisons fleuries en compagnie de Geneviève Girard et Antonin Koszulinski en charge de l'urbanisme, de la voirie et des réseaux. (p. 10)

L'embellissement de la ville passe par le fleurissement. (p. 11)

Les jeunes du CMJ se joindront aux collecteurs de Bleuets le 11 novembre prochain. (p. 6)

Aidez les Bleuets à fleurir

En 1950

À la suite de la 1ère Guerre mondiale, la France compte plus de 20 millions de blessés et d'invalides dont certains, gravement mutilés, ne peuvent plus travailler. Le Bleuet de France est créé à l'Institution Nationale des Invalides par deux femmes désireuses d'aider ces héros de guerre à défendre leurs droits et les soutenir socialement.

Dès 1925, Charlotte Malleterre (fille du commandant de l'Hôtel national des Invalides) et Suzanne Leenhardt, toutes deux infirmières au sein de l'Institution, souhaitent venir en aide aux mutilés de la Première Guerre et créent un atelier pour les pensionnaires de l'hôpital militaire des Invalides, de confection de fleurs de Bleuet en tissu, pour leur faire reprendre goût à la vie et subvenir en partie à leurs besoins par la vente de ces fleurs. Bientôt cette initiative se développe et prend une dimension nationale : la Nation veut témoigner de sa reconnaissance et venir en aide à ces hommes qui ont sacrifié leur jeunesse à défendre la France. D'un atelier artisanal de confection de fleurs est née une œuvre caritative unique en son genre qui a traversé le XXème siècle avec un objectif constant : soutenir les anciens combattants et victimes de guerre. Aujourd'hui, l'Œuvre Nationale du Bleuet de France perdure et agit sur de nouveaux fronts en favorisant, aux côtés des actions sociales traditionnelles, la transmission de la mémoire comme véritable vecteur de solidarité entre les générations. Vous pourrez faire un don auprès des collecteurs portois présents dans vos commerces le samedi 11 novembre avant la commémoration du 99e anniversaire de l'Armistice.

En 2017

Les anciens combattants seront accompagnés de membres du CMJ, pour la collecte du 11 novembre. Vous les retrouverez à partir de 8h30 auprès des commerces portois

Formation à tout âge

Marie-Christine témoigne de sa reprise d'études à 50 ans

La formation professionnelle est essentielle pour accéder à l'emploi ou le faire évoluer. Depuis toute petite Marie-Christine porte la vocation d'infirmière et rien n'aurait pu l'empêcher de réaliser ses ambitions, pas même les détours de la vie. Diplômée du concours d'infirmière à 50 ans..., elle témoigne qu'il n'est jamais trop tard et que la formation est accessible à tous ceux qui sont motivés.

« L'essentiel n'est pas de suivre des chemins tout tracés, mais de trouver et d'emprunter ceux qu'intuitivement on sait bons pour nous. »
Par cette phrase, Marie-Christine tient à démontrer que nos chemins de vie empruntent parfois des détours.
Une phrase qui décrit bien sa motivation et sa détermination. Cette Portoise de 3 générations rend hommage à sa grand-mère et à son père qui ont été si précieux pour elle. Marie-Christine ne se laisse pas abattre facilement.
Aide-soignante à l'hôpital de Valence durant des années, elle décide de se remettre aux études pour devenir infirmière.
Après avoir élevé ses filles Aurélie et Audrey et les avoir épaulées dans leurs propres études, elle s'est sentie disponible pour entamer cette reconversion. Elle est sortie du confort dans lequel elle était pour entamer l'aventure qui la tentait depuis toujours.
Elle témoigne avoir dû faire face à une forme de pression sociale, avoir été confrontée à la jalousie de certains, aux réflexions mal placées d'autres. *« Pour certaines personnes je n'étais pas à ma place. Si je voulais reprendre mes études j'aurais dû le faire avant. Il ne faut pas se laisser impressionner par cela. La vie a changé, on sait que l'on peut être amené à changer de métier. »*
Elle répond aujourd'hui à ses détracteurs qu'il n'y a pas d'âge pour apprendre et qu'au contraire, continuer à s'instruire et à développer ses connaissances permet de rester jeune et dynamique. *« Mon mari Dominique et mes filles m'ont soutenue, encouragée et ont été patients quand c'était nécessaire. Je les remercie d'avoir été à mes côtés, car parfois c'était difficile. Trois années intenses, riches en émotions. »*
Marie-Christine est une femme motivée qui n'a jamais perdu de vue ses objectifs. Elle sait qu'il y a des accidents de parcours dans la vie de tout le monde, cependant cela ne doit pas empêcher qui que ce soit d'aller jusqu'au bout de ses ambitions.
Selon elle, il n'y a pas d'échec. Il y a toujours quelque chose à retirer d'avoir essayé.
Pour elle, cette reconversion allait de soi. Son expérience passée enrichit son travail d'aujourd'hui. Habituée à travailler en équipe avec des personnes de tous âges, Marie-Christine estime que les liens intergénérationnels sont porteurs de nombreux bénéfices. *« Mes jeunes collègues m'ont initiée aux réseaux sociaux. Leur fraîcheur, leur langage, leur aisance m'ont servi à mieux me "mêler à eux" et de mon côté j'apporte mon expérience, mon savoir-être en partageant et en transmettant mon énergie. Les notions de partage, respect, rigueur sont au cœur de notre métier mais également dans la vie de tout un chacun. »*
Active et pétillante, Marie-Christine souhaiterait que sa reconversion ne soit plus une exception et que tout le monde ose suivre la voie de son aspiration.

La taxe d'habitation et la taxe foncière

Les impôts locaux

La taxe d'habitation et la taxe foncière sont des impôts que vous payez chaque année. Ceux-ci sont établis en fonction de votre situation au 1er janvier de l'année d'imposition. Lorsque vous payez ces impôts, ils sont encaissés pour le compte de la commune dans laquelle vous habitez, ou pour le groupement de communes auquel elle appartient. Ainsi, vos impôts contribuent au financement des services rendus aux habitants.

La taxe d'habitation est réclamée dès l'instant où vous êtes occupant d'un logement, à la différence de **l'impôt foncier** qui est, lui, réclamé aux seuls propriétaires.

La taxe d'habitation

Qu'est-ce que c'est ?

La taxe d'habitation est un impôt local qui profite à votre commune ou à un groupement de communes auquel elle appartient. Cette taxe contribue au financement des services dont disposent les habitants ou encore au financement des équipements collectifs (Centres culturels, écoles, bibliothèques, infrastructures sportives, etc.).

Comment est-elle calculée ?

Cette taxe est calculée sur la base de la valeur locative cadastrale de l'habitation et de ses dépendances. Elle correspond au loyer annuel que percevrait le propriétaire d'un bien en cas de mise en location de celui-ci. On déduit de ce montant les abattements et exonérations fiscales pour obtenir la valeur locative nette.

Enfin, on multiplie la valeur locative nette avec le taux d'imposition, voté par les collectivités territoriales.

Abattements votés au conseil municipal :

1. L'abattement général à la base est mis en place par la collectivité qui perçoit la taxe.
2. L'abattement pour charge de famille
3. L'abattement pour personne handicapée.

La taxe foncière

Qu'est-ce que c'est ?

La taxe foncière concerne tout propriétaire d'un bien immobilier, en cas de location c'est donc le propriétaire qui doit payer cette taxe. On distingue la taxe foncière sur les propriétés bâties et la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

Comment est-elle calculée ?

Comme pour la taxe d'habitation, cette taxe est calculée sur la base de la valeur locative cadastrale à laquelle on applique aussi les taux fixés par la commune, l'agglo et le département.

Abattements

- Les propriétés bâties sont soumises à une base d'imposition égale à 50% de la valeur locative cadastrale.
- Les propriétés non bâties sont soumis à une base d'imposition égale à 20% de la valeur locative cadastrale.

Évolution des taux appliqués aux taxes d'habitation et foncière à Portes-lès-Valence

TAXE HABITATION	Commune	Agglo et Département
2009	10,28%	7,65%
2010	10,69%	7,80%
2011	10,90%	8,52%
2012	11,12%	8,52%
SOIT :	**+8,20%**	**+11,30%**
2014 à 2017 SOIT :	**11,12% TAUX GELÉ**	**8,58% TAUX GELÉ**

TAXE FONCIÈRE	Commune	Agglo et Département
2009	15,49%	13,47%
2010	16,11%	13,69%
2011	16,43%	15,23%
2012	16,76%	15,51%
SOIT :	**+8,20%**	**+15%**
2014 à 2017 SOIT :	**16,76% TAUX GELÉ**	**15,51% TAUX GELÉ**

« Les chiffres ci-dessus sont sans appel. Les augmentations de taux ont été réalisées durant le mandat 2008-2014. Depuis 2014 les taux sont gelés, comme nous nous y étions engagés pendant la campagne. La seule augmentation que subissent les Portois est la hausse des bases revalorisée chaque année par la loi de finance. Cette augmentation est de l'ordre de 1%. Le gel des taux était une promesse de campagne que nous respectons et que nous tiendrons durant tout notre mandat. »

Suzanne Brot, Adjointe
en charge des finances,
des élections et du personnel

L'emploi s'expose à Portes

Un forum pour parler emploi

En tout, plus de 500 offres étaient à pourvoir à l'espace Cristal mardi 3 octobre. Presque tous les domaines d'activité étaient représentés depuis les nouveaux métiers du numérique jusqu'à la gendarmerie, en passant par l'artisanat, la restauration, le bâtiment ou l'administratif. Plus de 1100 visiteurs sont venus présenter leur CV. Organisé dans le cadre de l'opération nationale "Une Semaine pour l'emploi", ce forum installé pour la première année à Portes-lès-Valence a été un succès d'affluence. À l'initiative de Pôle Emploi, en partenariat avec le Medef Drôme Ardèche et les chambres de commerce et de l'industrie, l'événement avait pour objectif de mettre en relation des demandeurs d'emplois parfois perdus dans leur recherche et des entreprises porteuses qui offrent aussi des formations. Pour Daniel Grousson, 1er adjoint au maire en charge de l'économie et de l'emploi, ce genre d'organisation est toujours un atout à la fois pour les entreprises et pour les personnes en recherche d'emploi.

Le job dating convainc le public

Les demandeurs d'emploi étaient au rendez-vous des jobs, mercredi 20 septembre à la salle Brassens. Initié par la mission locale, ce nouveau genre de salon pour l'emploi, où il est possible de postuler en direct pour un poste présenté et passer son entretien d'embauche sur place, plaît aux demandeurs qui ont moins l'impression d'être un CV parmi d'autres. Ce salon était consacré à l'intérim et proposait jusqu'à 500 offres majoritairement pour des postes d'ouvriers sans qualifications particulières. Une agence de Montélimar avait fait le déplacement sachant l'impact positif de ce type d'événement. Pour intéresser les Portois et les Valentinois, l'agence avait prévu de mettre en place des navettes pour transporter les employés jusque sur le site de l'entreprise. À l'issue de l'événement un peu plus de 300 personnes s'étaient déplacés salle Brassens et avaient postulé à au moins une offre proposée.

Les mini CV des Portes de l'emploi

L'acteur historique de l'aide à la recherche d'emploi sur la commune maintient son journal des mini CV. Ce document, édité tous les trimestre où les demandeurs d'emploi peuvent laisser leurs références est ensuite distribué à plus de 1000 entreprises du territoire.

Visite de quartier : Les Cigales

Auprès de cette copropriété verdoyante, les élus ont apporté des réponses à des questions d'urbanisme et rappelé la nouvelle répartition des compétences entre la commune et la communauté d'agglomération. À l'issue de cette visite, Antonin Koszulinsky, adjoint au maire en charge de l'urbanisme, de la voirie et des réseaux, et Geneviève Girard ont confirmé que les problèmes d'écoulements des eaux pluviales seraient ajoutés aux doléances annuelles à destination de l'Agglo, détenteur de la compétence. Le point a également été fait sur la copropriété, qui impose un règlement sur l'entretien des voies communes et la construction de murs et autres installations de barrières.

Le concours des maisons fleuries

Les habitants participent également au fleurissement de la ville. Et chaque année les plus beaux jardins, potagers et balcons sont récompensés. Le jury composé de professionnels, d'amateurs et d'élus, a arpenté toutes les rues de la ville et recensé, photos à l'appui, les plus belles créations des Portois. L'objectif est qu'au fil des ans de plus en plus d'habitants soient motivés pour fleurir leur jardin ou balcon. Les 1er prix par catégorie, pour les maisons fleuries, M. et Mme Rival, pour les terrasses et balcons, M. Alain Tournier, pour les potagers fleuris, M. Vincent Di Cesare et pour les décors en bordure de voies, M. et Mme Houpert.

Toujours plus de fleurs

L'embellissement de la ville passe par le fleurissement

Avec la rénovation des entrées Sud et Nord et la réfection de la placette de la Résistance, le fleurissement et la végétalisation de la commune se développent. La municipalité a pour volonté de faire la part belle aux plantes dans une démarche environnementale et responsable.

Cette année 2017 aura été marquée par des travaux de rénovation et d'embellissement d'envergure. Ainsi l'entrée Sud et bientôt la rue Picasso ont fait peau neuve et des parterres fleuris ont fait leur apparition sur les trottoirs de l'avenue Charles de Gaulle. L'entrée Nord est entièrement revalorisée avec un apport végétal non négligeable et la placette de la Résistance présente une ambiance arborée. Tous ces travaux d'espaces verts sont organisés et pensés pour répondre à des besoins spécifiques de climat dans une cohérence environnementale.

Les plantes et les matériaux proviennent essentiellement d'entreprises du territoire, pour limiter l'empreinte carbone. Les végétaux sont résistants à la sécheresse, pour limiter les dépenses en eau. Ajouté à cette exigence, le système d'irrigation est en passe d'être centralisé sur l'ensemble de la commune. Pour l'heure, seuls quelques parterres fleuris et jardinières sont équipés de ce dispositif. Il permettra de couper automatiquement le goutte à goutte ou l'arrosage intégré, en cas de pluie, sur toute la commune grâce à une seule commande.

Le service des espaces verts propose aux Portois de garder toute l'année une végétalisation en généralisant l'installation de plantes vivaces, elles n'ont pas besoin d'être replantées chaque année. Les jardinières sont également plus fournies en arbustes, proposant ainsi des dégradés de vert et un jeu de densité. Seules les jardinières du centre-ville restent fleuries de plantes saisonnières très colorées.

Le travail réalisé le long de l'avenue Charles de Gaulle prend en compte les exigences de circulation. Les jardinières sont structurées en jouant sur la hauteur des plantes qui améliorent l'effet de perspective et garantissent une bonne visibilité.

Cette année, l'esplanade sablée du parc Léo Lagrange a également été regazonnée avec une variété résistante très rase. Il fallait, en effet garder l'espace propre en respectant l'exigence zéro phyto (les collectivités ont interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires désherbants depuis janvier 2017).

Par toutes ces actions la mairie répond à ses devoirs d'exemplarité.

Les cantines portoises

À la découverte d'un service méconnu de la commune

Si les plats de la restauration collective sont élaborés dans les cuisines centrales sous la responsabilité de l'Agglo, les cantines des écoles portoises continuent d'assurer une bonne part du travail de préparation des repas des élèves. La cantine des écoles Voltaire a ouvert ses portes et révélé l'étendue de son activité quotidienne.

Dès 8h, Gislaine Vieux est à pied d'œuvre. Sa matinée est chronométrée. Employée à Voltaire depuis 15 ans, elle gère seule sa cantine qu'elle a organisée pour être la plus fonctionnelle possible. Il s'agit d'être prête quand les enfants s'installent dans la salle à manger à 11h30.

Dans un ballet méthodique, Gislaine suit sa chorégraphie qu'elle connaît sur le bout des doigts.

Avant toutes choses, les tables sont nettoyées, puis les couverts et les assiettes et verres sont dressés. À Voltaire, la cantine peut accueillir jusqu'à 200 enfants par repas. *« L'année dernière, un midi, nous avons eu 206 petits affamés ici. Un record ! »* témoigne Gislaine. Aujourd'hui, ils sont 187 a être inscrits. C'est pourquoi, elle ne chôme pas. Les tables doivent être dressées avant 9h45.

Mais entre temps les plats en provenance de la cuisine centrale arrivent. *« Toujours avant 8h30 »*. Il faut vérifier les quantités avec le livreur, signer les bons de réception et charger les clayettes contenant les 26 barquettes de poisson, les 26 barquettes de semoule, les sachets de salade mêlée et les barquettes de salade de fruits, dans le réfrigérateur de la cantine. Les chariots s'entrecroisent. Sitôt les frigos pleins, Gislaine termine l'installation de la salle à manger. À 9h45, elle commence la préparation des entrées et du dessert. *« Aujourd'hui ça va, la salade verte est en sachet et la salade de fruits est prête à consommer, mais quand on a de la coupe à faire, comme avec les fraises au printemps ou les endives en hiver, c'est vraiment très juste au niveau du temps. »*

Quand les saladiers sont prêts et mis en chambre froide (la cuisine de Voltaire est la seule de la commune à bénéficier d'une chambre froide qu'elle emprunte au service portage des repas à domicile car celle-ci est sur le site de l'école), il s'agit de couper le pain frais et de préparer les pots à eau. Elle veille à l'horloge car à 10h30 elle doit mettre les barquettes du plat principal dans les fours après avoir vérifié leur température. Celle-ci ne doit pas dépasser les 3°C. En effet, les règles d'hygiène sont strictes dans les cantines scolaires. C'est l'heure à laquelle Violaine, qui s'occupe des lessives municipales, (en provenance de tous les bâtiments municipaux) vient assister Gislaine. Très vite, il est 11h, les surveillants de cantines arrivent un à un. Ils prennent connaissance du nombre

d'enfants à encadrer ce midi.
De son côté, Gislaine peut souffler quelques minutes. *« C'est le calme avant la tempête... »* Malgré son poste d'agent technique, elle viendra en aide aux surveillants durant le repas et fera un peu de discipline lorsque c'est nécessaire. La solidarité de l'équipe est essentielle. À Voltaire, elle est évidente.
À l'arrivée des premiers enfants, l'organisation se met vite en place. Ceux des écoles maternelles sont installés et commencent le repas quand les premiers élèves d'élémentaires prennent place. Un peu de chahut est vite dissipé par ici, les retardataires placés à leur table par là.
Le repas prend une heure, durant laquelle ça s'active en cuisine. Les premiers saladiers terminés, sont placés dans l'évier puis dans la laveuse par Violaine tandis que Gislaine sort tous les plats principaux des fours. Les jeunes gourmets apprécient leur repas. Certaines tables ont rassemblé leur vaisselle sale au centre de la table et attendent déjà le dessert avec impatience. À la fin du repas, on demande le silence et les enfants sont invités à sortir table après table.
La cantine retrouve peu à peu son calme. Les couverts et assiettes attendent sur les chariots pour passer à la laveuse. Il est temps pour Gislaine de prendre son propre repas. Ensuite, elle nettoiera toute la cantine et s'assurera que les règles d'hygiène sont respectées. Sa journée s'achèvera à 16h30 quand elle aura laissé la cantine parfaitement préparée pour le lendemain.

OBJECTIF QUALITÉ

L'objectif de qualité du service de restauration collective de l'Agglo, implique que tous les produits n'arrivent pas cuisinés. C'est le cas donc des tomates, des fraises, des endives qui ne sont transformés que dans les cantines locales, afin d'en garder toutes les qualités gustatives.

DU BIO TOUS LES JOURS

Tous les jours deux composants sur six sont bio, soit 35% des produits issus de l'agriculture biologique. Comme le pain en provenance d'une boulangerie située sur les Auréats.
Les produits locaux et de saison sont privilégiés. L'Agglo se fournit auprès de 11 producteurs locaux (compote de pomme, bœuf, pâtes, lait de vache et de chèvre, légumes...).

À tout âge :
créatif et citoyen

Partir à la retraite, c'est peut être vieillir mais certainement pas un signe de déclin. C'est bel et bien une opportunité et une chance pour mieux s'investir dans la vie sociale et profiter d'une créativité retrouvée ! S'inscrire dans des associations, s'investir dans une vie citoyenne, voilà bien des manières d'occuper une nouvelle vie, libérée des obligations professionnelles. Et pourquoi pas se découvrir une nouvelle vocation.

Vieillir aujourd'hui, ça ne veut pas dire s'arrêter de vivre pleinement ses passions. Rappelons qu'en France, sur 15 millions de personnes âgées de plus de 60 ans, 6 millions sont pleinement engagées dans la vie associative. Nombre d'entre elles sont par ailleurs très impliquées dans la vie sociale de leur territoire, dans la garde de leurs petits-enfants, pratiquent des activités physiques, artistiques et socio-culturelles : chant choral, musique, arts plastiques, tricot, sans oublier la marche, le cyclotourisme… Et toutes ces activités vous pouvez les trouver à Portes-lès-Valence.

À la retraite garder un rythme de vie dynamique et rester ouvert sur le monde extérieur demeure l'un des piliers pour bien vivre avec son âge. Les relations sociales et culturelles sont essentielles au bien vieillir. À tout âge, il est également essentiel de maintenir un lien social et un contact humain au quotidien. Sortir, partager des loisirs, dispenser sa passion, avoir une activité culturelle ont de multiples bienfaits au quotidien pour soi et son entourage. Avoir une vie active permet de multiplier les rencontres, les occasions de contacts et d'échanges tout en entretenant également votre mémoire.

Le club Ambroise Croizat propose des activités culturelles (danses country, de société, chorale), des loisirs détente (après-midi pétanque, belote et jeux de société) et sportifs (randonnée, marche, gymnastique), ainsi que des sorties et voyages en France et à l'étranger.

Il n'y a pas d'âge pour avoir un corps en parfaite santé, et pour l'entretenir. Plusieurs associations portoises proposent différents sports pour les seniors comme le taïso du club de judo (art martial doux) , la Pétanque cheminote portoise, le Tennis de table portois adapté à tous, l'association Sport et Loisirs et ses cours de remise en forme et pour finir l'UGSP avec la gym seniors.

Corine Arsac et Sabine Tauleigne se plient aux jeux des échanges intergénérationnels avec des CM2 de Fernand Léger.

Geneviève Girard, compte les points aux jeux de cartes pendant la partie entre une adhérente d'Ambroise Croizat et les élèves.

La "Semaine Bleue", semaine nationale des retraités et personnes âgées

Du 2 au 8 octobre, on célébrait partout en France "la Semaine Bleue". Ces 7 jours annuels constituent un moment privilégié pour informer et sensibiliser l'opinion sur la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle. Une semaine pour faire le point sur les préoccupations et les difficultés rencontrées par les personnes âgées.

Cet événement est l'occasion pour les acteurs qui travaillent régulièrement auprès des aînés, d'organiser tout au long de la semaine des animations qui permettent de créer des liens entre générations en invitant le grand public à prendre conscience de la place et du rôle social que jouent les anciens dans notre société.

Portes-lès-Valence ne fait pas exception et plusieurs animations étaient proposées par le CCAS pour divertir nos retraités, mais aussi créer du lien social. En partenariat avec l'association Ambroise Croizat, acteur incontournable des animations pour les seniors portois, la commune a organisé des rencontres intergénérationnelles entre des élèves des écoles portoises et des membres du club. Les anciens ont profité d'un temps de convivialité pour enseigner des jeux de société de toujours (scrabble, jeu de l'oie, petits chevaux, belote...) et exposer des objets de leur propre jeunesse. Mercredi 4 et samedi 7 octobre, le groupe Entr'Amis proposait une animation musicale au foyer Louise Michel et a renouvelé sa prestation à la maison de retraite Les Chênes. Cette animation traditionnelle de la Semaine bleue permet aux résidents des deux structures ne pouvant se déplacer de profiter d'un moment divertissant autour de morceaux de musique qu'ils connaissent. La conférence sur le sommeil et les conséquences du stress qui s'est tenue à la salle Brassens, a enchanté le public attentif qui a appris de nombreuses astuces pour mieux dormir.

Les CP de Fernand Léger découvrent les objets d'autrefois présentés par les anciens d'Ambroise Croizat.

Les CM2 sont très attentifs aux explications sur ces objets mystérieux.

Être Senior à Portes

Avec l'aide de Mémoire Vivante, une exposition de photos des écoles portoises étaient installée dans la salle Brassens.

Petite pause photo au milieu d'une partie de bataille.

La Semaine bleue, à Portes et ailleurs

Le Comité national de la Semaine Bleue a souhaité situer celle-ci dans la continuité de la Journée internationale des personnes âgées programmée le 1er octobre 2016. Cette journée, placée sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies (ONU) et suivie depuis 1990 au niveau mondial, permet de porter d'une seule voix les problématiques de vieillissement au sein de toutes les sociétés.

Le groupe Entr'Amis a fait passer une après-midi divertissante aux résidents de Louise Michel et de la maison de retraite Les Chênes.

Un peu d'histoire

Les débuts de la Semaine bleue : 1951

Lancée en 1951, la "Journée des Vieillards", comme on l'avait d'abord baptisée, a été créée par arrêté du ministère de la santé publique et de la population. Un comité national d'entente, composé de grandes associations, d'institutions de bienfaisance et de groupements représentant les personnes âgées, avait reçu pour mission d'organiser une quête nationale, relayée par des comités départementaux. Quant à l'Uniopss, elle était chargée d'en assurer la coordination. L'objectif était de récolter des fonds pour secourir les anciens les plus "nécessiteux", 6 ans après la fin de la Seconde Guerre Mondiale.

En parallèle à cette quête, diverses initiatives axées sur la convivialité se développèrent peu à peu : goûters, repas dansants, sorties, envois de fleurs et de cartes postales ou encore visites au domicile des plus dépendants et dans les établissements. De même, une part croissante de l'argent fut consacrée au financement d'activités de service, aides ménagères et autres. Par la suite, l'amélioration sensible des retraites a permis d'affecter les fruits de la quête à des actions collectives, associatives pour la plupart, et de moins en moins à des secours individuels. En 1988, la collecte sur la voie publique prit fin et fut remplacée par une subvention des Affaires sociales.

Une affaire de nom

Le titre donné à cette semaine a connu lui aussi, une évolution : de la "Journée des Vieillards", on passa à la "Semaine Nationale des Vieillards" puis à la "Semaine Nationale des Retraités et des Personnes Âgées et de leurs Associations" pour s'arrêter, en 1977, à la "Semaine Bleue". Un nouveau titre accompagné de ce slogan : "365 jours pour agir, 7 jours pour le dire".

Sabine Tauleigne, adjointe en charge des affaires sociales et du logement.

« Ces échanges intergénérationnels pendant la Semaine bleue, entre les écoliers et les adhérents du club Ambroise Croizat sont un bonheur pour moi. De voir les enfants qui ont beaucoup appris des seniors tout en jouant. »

Soliha, pour un logement plus adapté

L'association Soliha, qui œuvre en faveur de l'amélioration ou l'adaptation de l'habitat des personnes retraitées et ou en situation de handicap, a organisé des visites de logements parmi la vingtaine pris en charge sur la commune.

Vieillir n'est pas synonyme de déclin, mais certaines actions de la vie de tous les jours peuvent devenir plus compliquées qu'auparavant. 70% des accidents domestiques ont lieu dans des salles de bains ou des sanitaires inadaptés… Il est important de bien évaluer tous les risques de chutes pour "Prévenir plutôt que guérir". Pour étudier les besoins et mettre en œuvre les projets, Soliha Drôme propose un diagnostic habitat complet… prenant en compte les souhaits des bénéficiaires, l'analyse de l'espace de vie, l'étude de la faisabilité technique et financière du projet individuel et accompagne pour le montage des dossiers d'aides financières.
Portes-lès-Valence est une des villes partenaires de l'action de Soliha. La commune organise régulièrement des réunions publiques d'information, pour expliquer les démarches possibles et faire la promotion d'une prise en charge si possible en amont d'un réel besoin.
C'est grâce à l'une de ces réunions que Monsieur et Madame Ponce ont décidé d'entreprendre les travaux de rénovation de leur salle de bain et d'isolation des combles. Madame Ponce commençait à constater un inconfort pour faire sa toilette dans leur ancienne installation, et leur logement, datant des années 80, était une passoire thermique. Soliha a réalisé un diagnostic du besoin et les a aidés à monter le dossier de financement. Les aides financières cumulées de l'ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat), du département et de la Carsat ont pris en charge près de 100% des travaux. Madame Ponce a exprimé sa reconnaissance pour l'aide apportée et manifesté son soulagement de ne plus craindre la chute dans sa nouvelle salle de bain.
Soliha est également intervenue dans la mise en accessibilité du logement de René, en grande perte de mobilité, qui ne pouvait plus monter à l'étage de sa maison et accéder à sa salle de bain. Sur les recommandations d'un ergothérapeute de la MDPH, son espace de vie a été adapté. Il s'agit alors d'une prise en charge de handicap, autre volet de l'aide Soliha.

Si vous êtes intéressé, une nouvelle réunion d'information vous est proposée le vendredi 24 novembre à 14h salle des mariage de la mairie.

Conseil architectural et paysager

Un architecte au service des particuliers et des professionnels

Vous êtes un particulier ou un professionnel ? Vous avez un projet de construction, de rénovation ou d'aménagement ?

Afin d'améliorer la qualité de votre projet, Valence Romans Agglo vous propose les conseils d'un architecte. Un service gratuit, neutre et personnalisé. Les permanences sont gratuites et accessibles uniquement sur rendez-vous :

- à Romans-sur-Isère, au 13-15 rue Réaumur, un lundi sur deux ;
- à Valence, 9 rue Cujas, un mardi sur deux.

À noter : pour les projets situés sur les communes de Bourg-lès-Valence, Chabeuil et Romans-sur-Isère, merci de prendre contact directement auprès de votre mairie.

Afin que l'architecte puisse vous aider, munissez-vous d'un maximum de documents (plan de cadastre, relevé de bâtiment, certificat d'urbanisme, cahier des charges du lotissement, croquis, photos…). Avec ce service, l'enjeu pour l'Agglo est d'améliorer la qualité de l'architecture et des paysages du territoire. Tous les projets visibles depuis l'espace public sont concernés :

- l'aménagement de terrains à lotir : implantation, exposition, intégration au site… ;
- la construction, l'extension ou la surélévation d'un bâtiment d'habitation ou d'activité professionnelle ;
- la rénovation de façades, la création d'ouvertures ;
- l'installation de clôtures, de haies, en limite de terrain.

Prises de rendez-vous
Noëlle Malossanne :
04 69 64 70 49
noelle.malossanne@
valenceromansagglo.fr.

L'agglo aide les jeunes entreprises innovantes

Le Technosite est un hôtel d'entreprises situé dans le quartier Briffaut, géré par Valence Romans Agglo, qui accueille les jeunes entreprises innovantes, en phase de démarrage. Inauguré en 2005, la vocation du Technosite est d'offrir aux entreprises une solution d'accueil temporaire pour leur laisser le temps de pérenniser leur activité. Les surfaces sont entièrement modulables, allant de simples bureaux de 16 m² jusqu'à des ateliers de 320 m². Les locataires disposent en plus de salles de réunions partagées, d'une salle de conférence de 50 places et de l'accès à la fibre optique (l'abonnement reste à la charge du locataire).

15 entreprises sont actuellement installées au Technosite, ainsi que 4 structures d'accompagnement comme l'ADIE, le PIJ (Point d'Information Jeunesse) de l'Agglo, Aravis, ou encore l'association "Les Entrepreneuriales".Le coût de location est de 115 € ht/ m²/ an, toutes charges comprises (électricité, eau, entretien des communs et des espaces verts). Aujourd'hui, quelques surfaces sont encore disponibles, allant de 17 à 35 m².

Contact :David Drapier -Tél. : 04 75 75 98 54
mail : david.drapier@valenceromansagglo.fr

Trophées de l'entreprise 2017

Les entreprises avaient jusqu'au 31 mai pour déposer leur dossier de candidature et tenter de décrocher un trophée, parmi les quatre catégories, pour leur initiative innovante. Pour découvrir les 42 projets de cette 7e édition et soutenir l'un d'eux, on pouvait voter en ligne jusqu'au 30 septembre. Les deux projets plébiscités par les internautes feront partie des nominés au Trophée Coup de cœur du public. Rendez-vous ensuite mardi 24 octobre lors de la cérémonie de remise des prix pour connaître les 5 lauréats 2017.

STAGE EN FAMILLE "FABRICATION DE MARIONNETTES AVEC LACIE LA CLINQUAILLE"

Mercredi 25 octobre

À partir de 6 ans, en partenariat avec le Train-Théâtre. Cotisation par famille, 10€ pour les adhérents, 26€ pour les non adhérents.

COMMUNIQUER AUTREMENT

Vendredi 10 novembre de 9h à 12h à la MJC

Écouter et oser être soi dans nos relations. Faciliter la relation aux autres dans le cadre professionnel, amical… 8 participant maximum.

LUDOJEUX

Mercredi 15 novembre de 14h à 17h au centre culturel

À l'espace Baronissi, avec l'association Ardé'Jeux, pour un moment partagé enfants, adultes et parents autour de jeux passionnants. Les enfants de moins de 14 ans doivent être accompagnés.

ATELIER PRÉVENTION SANTÉ

Vendredi 17 novembre de 9h à 11h à la MJC

Initiation au yoga sutra de Patanjali avec Monique Pierre-Louis, de l'association Osa. Cotisation : adhésion.

ATELIER D'ÉVEIL SENSORIEL ET MOTEUR LES MARDIS

La MJC-Centre social a toujours eu pour ambition de proposer des activités pour tous les âges. Elle n'oublie pas les plus petits avec ses ateliers d'éveils qui s'adressent aux tous petits dans 2 ateliers distincts. Le 1er, qui a lieu à l'espace Jurietti de 9h à 9h45 s'adresse aux parents et à leurs bébés de la naissance jusqu'à leur 1 an. Le 2e toujours à l'espace Jurietti de 10h à 11h est pour les parents et les enfants d'un an à trois ans. Il est animé par Zimboum qui est une association d'éducation populaire. Son action vise à soutenir les parents dans leur rôle éducatif et à favoriser l'éveil sensorimoteur du jeune enfant. Ce temps est un moment de complicité, et d'échange avec votre enfant, via différentes activités comme par exemple des parcours de motricité...

Cette année à la MJC...

Cette année nous avons décidé d'être encore plus proches de vous, pour connaître vos attentes, vos envies, et tout ce que vous voulez partager avec nous, nous venons à votre rencontre… avec lui… Vous le connaissez peut-être car il vient dans votre quartier (aux Descartes, à la Fraternité et à la Porte Verte) une fois par mois, pour échanger avec vous, sur ce qui se passe dans votre quartier, dans la commune, et sur ce que vous souhaiteriez que l'on mette en place avec vous... Vous l'avez peut-être déjà croisé aux abords d'une école ? "Avec ou sans sucre", c'est un temps convivial et d'écoute que nous vous proposons autour d'un petit thé ou d'un café, pour discuter entre parents et familles, en début d'après-midi dès 13h… Vous l'avez aperçu lorsqu'il fait son marché ? Cette saison il le fera encore 3 fois (le 7 décembre, le 15 mars et le 17 mai). Ce seront encore de belles occasions de vous présenter les différentes activités de la MJC. Enfin... peut-être l'avez-vous vu lorsqu'il se faufile ? Cette année, il vous propose deux activités différentes. Un cycle de quatre ateliers de 17h à 19h durant les jeudis suivants (15, 22, et 29 mars, et le 5 avril) à la salle de la Fraternité avec la compagnie "Bigre" pour des fabrications de masques. Et le 18 avril à 16h au Clévos (Étoile) pour le spectacle "Boum Boum Cosmos" de la cie "Bigre" !

Vous voyez de qui je parle ?

Du lézard bien évidement !

Alors si un jour vous le croisez, enroulé autour d'un gros véhicule blanc, vous saurez désormais que la MJC vient à votre rencontre, et que l'équipe vous propose de vous arrêter un moment en toute convivialité ! À bientôt donc !

ASSISTANCE AUX DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Le CIDFF (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles) organise des permanences à la MJC tous les mercredis matins de 9h à 12h. Ouvert à tous.

La rentrée des activités culturelles

L'école de musique fait le plein de nouveautés

L'école de musique propose cette année des ateliers de pratique de Musique Assistée par Ordinateur. Un ensemble pour cordes accueille les musiciens à partir du cycle 2 (les violons sont particulièrement les bienvenus). L'école a crée son propre jazz band. Très dynamique, l'ensemble prévoit déjà des dates de scène. L'orchestre est toutefois encore un peu en manque de cuivres, donc trompettiste, saxophoniste et tromboniste seront accueillis avec chaleur. Retour de l'atelier vocal ado et adulte.

L'école reprend un peu de solfège. Après plusieurs années sans cours de cette base musicale, les professeurs et l'encadrement ont décidé de programmer pour les cycles 1 une demi heure de solfège pour une heure de pratique.

L'objectif de la nouvelle directrice Régine Demarque est d'impliquer l'école de musique dans plus d'événements municipaux et de participer à des événements inter associations. On retrouvera ainsi sans aucun doute le big band au prochain corso du Comité des fêtes. Accessible aux enfants et adultes, de l'éveil musical aux musiciens confirmés, l'école de musique propose des cours collectifs et individuels et forme à la pratique instrumentale ou vocale.

Une large palette d'instruments est proposée, l'importance est donnée à la pratique collective et la possibilité de donner des représentations tout au long de l'année.

Les ateliers proposés :

Eveil musical

L'enfant manipule des percussions, il chante, il danse.... Pour les 4/6 ans. Mercredi 15h30-6h30

Découverte instruments et créativités

Découvrir, explorer, pratiquer tous les instruments enseignés à l'école. Pour les 6 à 8 ans. Mardi 17h15-18h

Découvertes des cuivres

Trompette, trombone, euphonium et tuba. Pour les débutants, découverte et pour les confirmés, pratique collective. Samedi 11h-12h

Conte musical

Monter un spectacle qui raconte une histoire chantée, accompagnée d'instruments et jouée sur scène. Pour les 7 à 12 ans. Mercredi 15h30-17h

Cycle 1

Formation musicale et pratique musicale : déchiffrer, inventer, jouer, chanter, entendre, écrire, analyser et comprendre, se constituer une culture et se produire en public.

Cycle 2

MAO (Musique Assistée par Ordinateur). Projet de l'année : création d'une bande son pour un court métrage. Vendredi 18h30-19h30

Module émulsion

Travail axé sur "la rythmique" (corps, percussions, instrument), répertoire ouvert (classiques, standards, jazz...). Jeudi 19h-20h

Module musiques actuelles du monde

Pratique collective autour d'un répertoire d'esthétiques multiples: Musiques actuelles, jazz, musiques du monde... et créations/arrangements de morceaux. Lundi 17h15-18h15

Module pop rock soul

Autour d'un répertoire de musiques actuelles. Développer des aptitudes à créer de la musique

ensemble. Lundi 19h-20h

The big band

Ensemble de jazz autour des grands thèmes du jazz... Lundi 19h-20h

Orchestre à cordes

Travail d'ensemble autour d'un répertoire varié. Mardi 19h-20h

Atelier vocal

Travail sur la respiration, le placement de la voix sur un répertoire polyphonique. Mardi 19h30-20h30

L'école d'art, en fait voir de toutes les couleurs

Cours de dessin, de peinture, de modelage ou de poterie, l'école d'art propose toujours ses ateliers enfants et adultes d'apprentissage des arts plastiques. Il reste quelques places disponibles au cours de modelage enfants le mardi en fin d'après-midi.

N'hésitez pas à vous renseigner.

École d'art municipale
Centre culturel Louis Aragon
04 75 57 31 54

On est pas sorti de la Grange remercie Portes-lès-Valence

À l'occasion de la sortie du clip tourné au stade Coullaud cet été, le groupe "On n'est pas sorti de la grange" remercie la commune de les avoir aidés à sortir du lot grâce au concours "Voix en scène" 2015. Pour fêter la réalisation et la sortie du clip, un mini-concert et une petite réception conviviale sur le thème de la campagne était organisés dans la salle des mariages. Lilian Chambonnet a profité de l'occasion pour féliciter les autres participants de "Voix en scène" qui de leur côté ont également profité du concours de chant comme tremplin. Parmi eux, Mademoiselle Sahna gagnante enfant 2016, participante de "The Voice kid" était présente.

Miss wanted !

Le Comité des fêtes et la municipalité invitent toutes les jeunes Portoises qui auront minimum 18 ans en 2018 à se présenter pour faire partie des candidates à l'élection de Miss Portes-lès-Valence 2018.

Vous avez l'âme d'une miss et souhaitez représenter la ville lors des événements festifs et des organisations municipales, n'hésitez pas à téléphoner au Comité des fêtes auprès de Mélany Marlhens 06 79 57 41 22 ou Robert Dye 06 83 17 44 65. Votre rôle vous demandera d'être disponible pour certains événements importants de la commune et de respecter un comportement exemplaire en public. Votre sourire deviendra peut-être le prochain emblème de la ville.

RAM Portes

PRÉSENTATION DU LIVRE "GAD, LE LOUP AU NEZ ROUGE"

Une réalisation des assistantes maternelles du RAM de Portes-lès-Valence

Présenté en avant-première à près de 80 personnes (élus, presse et familles), jeudi 28 septembre au RAM de Portes-lès-Valence, le livre fera également l'objet les 14 et 18 octobre d'une lecture au public dans le cadre de l'heure du conte à la médiathèque de Portes-lès-Valence. Cet ouvrage et son tapis de lecture ont été entièrement créés et réalisés par six assistantes maternelles du RAM de Portes-lès-Valence. Son objectif : susciter les échanges entre adultes et enfants autour de l'estime de soi. De 2015 à 2017, suite à une formation de professionnalisation proposée par l'Agglo et l'IREPS1 Rhône-Alpes, ces six assistantes maternelles ont construit et réalisé ce livre de A à Z : écriture de l'histoire, confection des doudous et autres personnages en tissu, prises de vue, mise en scène au fil des pages et mise en forme de l'ouvrage… jusqu'à la fabrication du "raconte-tapis", un tapis de lecture qui accueille les tout-petits et permet d'éveiller d'autres sens en même temps que la lecture.

Ce projet a bénéficié d'un co-financement de la Caisse d'Allocation Familiale (CAF) à hauteur de 50%.

En bref

- 6 assistantes maternelles à l'origine du projet,
- 26 séances de 2h en soirée, nécessitant un important investissement personnel en plus de leur temps de travail,
- Livre de 30 pages imprimé en 150 exemplaires,
- Livre consultable dans les 14 médiathèques de l'Agglo.

Médiathèque

SUGGESTIONS MINUTE

Samedi 21 octobre à 11h

Une fois par mois, les bibliothécaires vous suggèrent des ouvrages coup de cœur ou coup de griffe. Romans, documentaires, BD, films. Rdv pour 15 minutes de "read-dating"!

NUMÉRIGEEK : FABRIQUE TON REMAKE !

Mardi 24, jeudi 26 et vendredi 27 octobre

Viens recréer des scènes de films cultes avec peu de matériel et beaucoup d'imagination ! De la conception des costumes et décors, au tournage des scènes en passant par les effets spéciaux et même des cascades ! À partir de 10 ans. Sur inscription. Cycle de 3 demies-journées. 04 75 57 40 65.

LA COUR DES CONTES : DANS LE BEC DU MOINEAU

Vendredi 27 octobre à 18h30

Des histoires insolentes pour grands et petits. De "Tit crevette" aux aventures en terres inconnues de mister Wintroc. À partir de 6 ans. Sur inscription. 04 75 57 40 65

LÂCHE DU LEST : DÉCOUVERTE JEU VIDÉO

Mercredi 8 novembre à partir de 14h30

Tout public. Inscription le jour même.

MERCREDIS ET SAMEDIS DES PETITS

Mercredi 15 Novembre à 10h30

Traversons la vallée, les champs, la montagne, la forêt grâce au tapis lecteur "Les paysages". Pour les moins de 6 ans et leurs parents. Entrée libre dans la limite des places disponibles.

LA COUR DES CONTES : HISTOIRES À QUATRE VOIX

Vendredi 17 novembre à 18h30

Le temps d'une escapade venez entendre des histoires tendres, drôles ou graves, parfois sagement folles. À quatre voix elles vous seront servies. À partir de 10 ans. Sur inscription. 04 75 57 40 65

Train-Théâtre

LE TRAIN-THÉÂTRE FÊTE SA 25ÈME SAISON
À l'occasion de son 25ème anniversaire, une exposition photos permanente se tient dans le hall du Train-Théâtre du lundi au vendredi de 9h-12h et de 13h30-18h30.
Pendant 25 années, des grands noms de la scène française se sont produits au théâtre de Portes-lès-Valence. Tous les portois sont invités à découvrir pour le plaisir des yeux et des souvenirs, les artistes passés dans votre commune, des photos de scène, une rétrospective de 1992 à 2017 en noir et blanc du photographe Renaud Vezin.

PROGRAMME DU TRAIN-THÉÂTRE

KLÔ PELGAG ET OTTILIE (B)
Samedi 21 octobre à 20h
Chansons

OU LA FANTASQUE MAIS VÉRITABLE HISTOIRE DU PROFESSEUR ZHÖPFERMONSTERTANZ
Mardi 24 octobre à 10h et 16h
Théâtre et marionnettes. Jeune public

FICELLE
Mercredi 25 octobre à 10h et 16h
Théâtre de marionnettes et musique - Jeune public

GÉRARD MOREL
Mardi 7 novembre à 20h
Chansons toutes neuves

LA GUINGUETTE DES FINES GUEULES GÉRARD ET FRANÇOIS MOREL
Jeudi 9 novembre à 20h
Cabaret chanson et repas à l'Espace Cristal

FRANÇOIS MOREL
Vendredi 10 novembre à 20h
Récital cabaret et théâtre

CYRIL MOKAIESH
Mardi 14 novembre à 20h
Chansons engagées

LA TEMPÊTE
Vendredi 17 novembre à 20h30
Aventure théâtrale

Train-Cinéma

ZOMBILLENIUM
à partir du 18 octobre

LE SENS DE LA FÊTE
à partir du 18 octobre

LE VENT DANS LES ROSEAUX
à partir du 25 octobre

AU REVOIR LÀ-HAUT
à partir du 8 novembre

Le rythme des rencontres a bien repris, le week-end des 23 et 24 septembre avec l'USCP Tennis

La journée aquariophile rassemblait une cinquantaine stands de passionnés à l'espace Cristal, le 10 septembre

60ème anniversaire de l'école de danse La Mouette

La Mouette a célébré ses 60 ans en beauté samedi 7 octobre à l'espace Cristal. Pour l'occasion l'association avait convié tous les professeurs, les élèves et même des "anciens" de la Mouette. Max Berthier, président de 1989 à 1994 s'est exprimé avant de laisser la parole à la vice-présidente d'aujourd'hui Jeanine Amblard, figure tutélaire de l'association qui en plus de son rôle administratif s'occupe des costumes des danseurs pour les galas. Un diaporama retraçait les 60 ans de l'association qui montrait comment l'école de danse avait acquis sa renommée et combien la qualité des spectacles était avérée. Pour animer la soirée le duo d'humoristes "les Pâtes au gaz" ont présenté des chansons humoristiques en faisant participer le public. L'école a été créée en 1957 par Messieurs Colle et Charrière avec le soutien de la municipalité de l'époque. Le club de Twirling bâton de Portes-lès-Valence est issu de la section majorettes de l'école de la Mouette. Les deux associations se sépareront définitivement en 1997. Aujourd'hui l'école compte 142 élèves et propose des cours tous niveaux de danse classique et modern Jazz.

Équipe senior de l'US Véore XV

Le Comité Drôme Ardèche de Rugby a décerné à Pascal Estéoulle, dirigeant du club, la médaille d'argent et à Michel Courtial la médaille d'or pour les services rendus. Pascal Estéoulle joueur, puis président du club de Livron, membre du comité chargé de la sécurité, membre fédéral de cette commission a rejoint l'équipe dirigeante de l'US Véore cette saison. Michel Courtial en cinquante ans a été successivement, joueur à Portes et Beauvallon, éducateur, dirigeant et président de l'US Véore. Nous félicitons ces deux dirigeants pour leur carrière et espérons qu'il feront encore longtemps partie du club.

L'assemblée générale de la FNACA, s'est tenue à la salle Brassens, mardi 10 octobre

Le Bike club fait la reconnaissance du parcours pour la randonnée du Téléthon.

Exposition de l'écurie Mistral lors des journées du patrimoine

Challenge Alain Hartz

Trophée Jean-Claude Ambrogelly

Le dimanche 19 novembre l'association Le Lièvre et la Tortue organise les courses du Challenge Alain Hartz ouvertes également au sport adapté et à l'handisport sur les distances de 8,500 km ou 17,180 km soit 1 tour ou 2 tours du circuit.

En 2016, pour la distance de 17,180 km les 1ers étaient, pour la catégorie hommes : Morgan Dumas, pour la catégorie femmes : Laëtitia Jambois, pour la distance 8,5 km, les 1ers étaient, pour la catégorie homme : Olivier Laquet et pour la catégorie femme : Nadia Bensama.

L'équipe du Jogging club portois a remporté le challenge Alain Hartz. Le challenge "Entreprise", basé sur le même principe que le Challenge Alain Hartz, a été remporté en 2016 par l'équipe des notaires de la Drôme.

Ces deux challenges sont remis en jeu jusqu'à ce qu'ils soient remportés par une équipe trois années consécutives.

Les coureurs seront équipés de puces électroniques pour améliorer la précision des classements. Parallèlement un chronométrage manuel sera assuré pour une vérification croisée.

Le Trophée Jean-Claude Ambrogelly est destiné aux enfants des écoles élémentaires et du collège. Les parcours sont de 400m (6 et 7 ans), 800m (8 et 9 ans), 1200m (10 et 11 ans) et 2500m (12 à 16 ans). Les inscriptions sont gratuites pour les élèves des écoles de Portes-lès-Valence.

Renseignements : 06 89 68 62 97

Les Thés Dansants

Programme 20017-2018

Cette année encore les associations vous feront danser. Gratuit pour les portois, 6€ pour les extérieurs.

- Le mardi 14 novembre organisé par l'UGSP, le Twirling Club et le Comité du souvenir français.
- Le mardi 6 février organisé par la FNACA et la Pétanque cheminote.
- Le mardi 6 mars organisé par le Club Ambroise Croizat et l'USCP Basket.

Date exceptionnelle : 6€ pour tous

Le **Thé-Léthon Dansant**, mardi 5 décembre organisé par toutes ces associations. Venez nombreux, tous les bénéfices seront reversés au Téléthon.

L'agenda du Mois

AVEC OU SANS SUCRE
LE LÉZARD - MJC
un petit thé ou un café devant les écoles à 13h
jeudi 19 octobre - Voltaire
jeudi 9 novembre - Pasteur
jeudi 16 novembre - Anatole

LE LÉZARD
DANS VOS QUARTIERS - MJC
rendez-vous dans vos quartiers à 16h
jeudi 19 octobre - Porte Verte
jeudi 9 novembre - Descartes
jeudi 16 novembre - Fraternité
jeudi 23 novembre - Porte Verte

PÉTANQUE DU CLUB CROIZAT
rendez-vous au club à 13h30
vendredi 20 octobre
vendredi 3 novembre
vendredi 17 novembre

FILM "ASKIPARÉ
Court métrage réalisé par des jeunes dans le cadre des rencontres médias et citoyenneté 26-07. Organisé par la MJC, à 18h30 espace Baronissi
vendredi 20 octobre

SOUPE AU LARD
DU CLUB CROIZAT
salle Brassens à 19h
vendredi 20 octobre

TOURNOI DE FOOT INTER MJC
au city stade de Voltaire, inscription individuel ou en équipe auprès des animateurs de la MJC
vendredi 27 octobre

RUBGY US VÉORE
rencontres "aller", US Véore XV contre Bastia XV au stade Gabriel Coullaud
dimanche 29 octobre

LA TOUSSAINT
dépôt de fleurs et recueillement au cimetière rue Voltaire à 11h
mercredi 1er novembre

DON DU SANG
salle Brassens de 16h à 19h
jeudi 2 novembre

LA GUINGUETTE
DES FINES GUEULES
GÉRARD ET FRANÇOIS MOREL
cabaret chansons avec repas, par le Train-Théâtre en partenariat avec la ville, espace Cristal à 20h. Réservations au Train-Théâtre : 04 75 57 14 55, prix unique de 32 €
jeudi 9 novembre

VENTE DE BLEUETS
à partir de 8h30 auprès des commerces portois
samedi 11 novembre

99E ANNIVERSAIRE
DE L'ARMISTICE
au monument aux Morts du square Capitaine René Ladet à 11h15
samedi 11 novembre

BOURSE AUX JOUETS
organisée par la MJC, salle Brassens de 9h à 13h.
dimanche 12 novembre

SALON DES LOISIRS CRÉTATIFS
organisé par le Conseil de quartier Nord, espace Cristal de 9h à 17h
dimanche 12 novembre

THÉ DANSANT
organisé par le Twirling Club, le Comité du souvenir français et l'UGSP, à l'espace Cristal de 14h à 19h
mardi 14 novembre

ANNIVERSAIRES 2E SEMESTRE
DU CLUB CROIZAT
salle Brassens à 14h
jeudi 16 novembre

INSCRIPTIONS SORTIE
CULTUR'ELLE DE LA MJC
pour le marché de Noël de Lyon et de la visite de la ville. Rendez-vous à la MJC de 18h à 19h
lundi 20 novembre

VISITE DE QUARTIERS
- allée Lameloise et rues Césaire et Boyer, rendez-vous à l'angle de la rue Boyer et de l'allée Lameloise à 9h30
samedi 28 octobre

SEMAINE DE LA SOLIDARITÉ
INTERNATIONALE
Ciné-débat à 20h avec la présence d'Artisans du monde. Organisé par la MJC en partenariat avec le Train-Cinéma.
mardi 21 novembre

DÉMO MAGNÉTOTHÉRAPIE
AU CLUB CROIZAT
à 8h au club
mercredi 22 novembre

AMÉLIORATION
ET ADAPTATION DE L'HABITAT
Soliha propose une réunion d'information, salle des mariages en mairie à 14h
vendredi 24 novembre

SEMAINE DE LA SOLIDARITÉ
INTERNATIONALE
Spectacle "Sin Liho", fable contemporaine. (Colport'art et l'atelier Ouverture Azo) organisé par la MJC
samedi 25 novembre

LOTO DE L'USCP TENNIS
à 19h salle Brassens
samedi 25 novembre

Libre Opinion

DES CADEAUX PRÉSIDENTIELS AVEC L'ARGENT DES AUTRES.

Lors de la dernière campagne présidentielle, le candidat Macron s'est senti bien inspiré en promettant aux Français des cadeaux électoraux mais financés comment !
Dans ce jeu de dupe électoral et de passe passe fiscal, vous savez bien que l'argent est toujours pris au final dans la même poche, la vôtre.
- La suppression brutale des contrats aidés un coup dur pour le monde associatif,
- La baisse des APL sur le dos des bailleurs qui aura pour conséquence la diminution de la production de logements neufs et moins de réhabilitation,
- La suppression de la taxe d'habitation pour 80% des ménages à l'horizon 2020.
Autant de nouveaux défis de taille par lesquels nos communes seront directement impactées.
Bien évidemment, le gouvernement adepte de l'ultra communication est passé maître dans l'art d'endormir toute contestation, nous promet la main sur le cœur des compensations "pour 2018".
Et après ?
Outre la grave perte d'autonomie fiscale pour les collectivités, nous avons déjà fait la douloureuse expérience des promesses de compensation de l'État : La suppression de la taxe professionnelle ou la CVAE (Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises) n'a pas été compensée par le passé.
Depuis cet été nous assistons à l'étouffement progressif des collectivités territoriales. Jugez plutôt : Après l'écroulement sans précédent de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) décidé par l'ancien gouvernement socialiste de François Hollande, ce qui représente déjà une perte nette de plus de 1 000 000 € pour notre commune, c'est encore 13 milliards d'euros dans nos budgets sur les cinq années à venir du quinquennat Macron qui vont être ponctionnés.
Toutes ces décisions nationales, nous les subissons avec vous, elles ont un impact très fort sur le vivre-ensemble de nos villes.
Si on continue ainsi, ce sont les services municipaux du quotidien (école, équipements sportifs, aide aux associations…) qui cesseront d'être rendus à la hauteur de vos attentes.
La charité bien ordonnée commence toujours par soi-même aussi nous demandons au gouvernement Macron que les lois qui régissent notre quotidien et les économies nécessaires au redressement de notre pays passent d'abord par la case "État" pour redescendre par la case "commune" pour finir par celle de la case "contribuable".
On nous a dit que la révolution Macron était en marche et que nous allions voir l'exemplarité en action. L'exemple peut certes être vertueux, mais aussi, hélas, périlleux...

Les élus de la majorité du groupe "Agir et mieux vivre"

DEPUIS 2008 ET CONFORMÉMENT À LA LOI, CHAQUE GROUPE POLITIQUE PEUT S'EXPRIMER UNE FOIS PAR MOIS ET SANS THÈME IMPOSÉ

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE : LA CASSE DU CODE DU TRAVAIL À L'ORDRE DU JOUR !

Jusqu'à présent le nombre de dimanches pour lesquels le Maire autorisait l'ouverture des grands magasins le dimanche était de 5 par an et principalement en fin d'année. C'était bien suffisant ! Le travail le dimanche doit rester exceptionnel et très encadré par la loi. En profitant de la loi Macron du 6 août 2015, Madame le maire a décidé de porter ce nombre à 12 dimanches. Les élus de Portes Citoyenne ont voté contre cette délibération.

L'ouverture le dimanche conduit dans la plupart des cas à "un travail subi".Les salariés "pseudos volontaires" n'ont pas le choix. De plus, elle est économiquement absurde et socialement injuste. Le pouvoir d'achat des ménages n'est pas extensible au nombre de jours d'ouverture des commerces et ces ouvertures n'entrainent même pas une augmentation du chiffre d'affaires des enseignes qui recherchent à tout prix plus de profit au détriment du petit commerce.

La vérité est aussi à chercher ailleurs… Le véritable objectif de la droite est de détricoter le droit du travail et de faire sauter le verrou majeur qu'est le repos du dimanche. En cela, le commerce constitue le laboratoire du MEDEF. Ce jour de repos doit continuer à être un repère social, structurant pour notre société, pour préserver une vie sociale et surtout familiale. Nous avons rappelé lors du Conseil Municipal, face à une majorité municipale sourde et muette, que les femmes sont dans le commerce les premières victimes du travail le dimanche puisqu'elles représentent une très grande majorité des salariés de ce secteur professionnel.

Pierre Trapier, Myriam Comon, Jean-Michel Bochaton, Chantal Gamel-Berard, Ali Chaabi, conseillers municipaux d'opposition, pour le groupe "Portes Citoyenne"

SERVICE PUBLIC OU PAS ?

Les compteurs d'eau seront relevés dorénavant par une société privée. Aucune communication sur ce changement d'organisation. Madame le Maire se targue toujours d'économies réalisées et compte externaliser le maximum des services municipaux, quitte à sacrifier le service public. Rappelons juste à Mme le Maire que ce sont les agents du service public qui garantissent le service aux populations, souvenons-nous du dernier exemple : le désastre aux Antilles françaises. Alors oui madame le maire le service public est indispensable aux populations et votre logique comptable, quand il s'agit des réductions de personnel, ne se justifie pas. Entre un logo de ville changé pour flatter son égo et un service public fort pour les Portoises et Portois, nous, nous avons choisi.

Sandrine Augier et Claude Illy, conseillers municipaux d'opposition, membres de l'association "Portes 2020"

MATHÉMATIQUES À LA SAUCE GIRARD : 7 = 10

Après avoir supprimé la prévention spécialisée et nos 3 éducateurs de rue, avoir tout misé sur le sécuritaire avec la pose de 27 caméras très couteuses et trop souvent capricieuses, madame Girard, lors du conseil municipal, a avoué ne pas tenir sa promesse de campagne : Agir pour 10 policiers sur le terrain !

Pour elle, l'effectif se décompose ainsi : 7 policiers - 1 ASVP - 1 opérateur vidéo - 1 secrétaire.

Pendant ce temps, la délinquance progresse, les cambriolages explosent et les voitures qui brulent inquiètent la population.

Freddy Vasseur, conseiller municipal d'opposition, "Debout la France"

DANS CES COLONNES. LES TEXTES DE CES TRIBUNES N'ENGAGENT QUE LEURS AUTEURS ET EN AUCUN CAS LA RÉDACTION DU JOURNAL.

Bloc Notes

MAIRIE

Ouverte au public du lundi au vendredi, 9h-12h et 13h30-16h30. Permanence de l'état civil, samedi, 9h-11h. Le recueil des actes administratifs peut être consulté. Les personnes intéressées peuvent se renseigner au service du secrétariat général.

Téléphones utiles :

Accueil	*04 75 57 95 00*
Télécopie (ou fax)	*04 75 57 95 12*
État civil	*04 75 57 95 02*
Fax état-civil	*04 75 57 95 08*
Serv. techniques	*04 75 57 95 20*
Fax techniques	*04 75 57 95 36*
Ateliers municipaux	*04 75 57 75 70*
Service de l'eau	*04 75 57 95 26*
Cabinet du maire	*04 75 57 95 10*
Police municipale	*04 75 57 95 17*
N° ASTREINTE	*06 09 85 46 23*

Site : www.portes-les-valence.fr

CELLULE EMPLOI

Ouverte au public du lundi au vendredi, 9h-12h et 13h30-16h30.
Tél : 04 75 57 74 74, 06 71 27 47 94
cellule-emploi@mairie-plv.fr

PERMANENCES DU CCAS

Lundi et vendredi, 13h30-16h30, mardi, mercredi et jeudi, 9h-12h et 13h30-16h30. En cas d'urgence, vous pouvez contacter tous les jours le CCAS : 04 75 57 74 75.

MÉDIATHÈQUE

Horaires d'ouvertures, mardi, jeudi et vendredi, 15h-18h30, mercredi, 9h30-12h30 et 14h-18h30 et samedi, 9h30-12h30.

DÉCHÈTERIE

Rue Jean Rostand (avant la Clinique Générale). Ouverture du lundi au samedi, 8h30-18h en continu. Renseignements : 04 75 81 30 30
dechets@valenceromansagglo.fr

MJC-CENTRE SOCIAL

Ouverture au public : lundi, 9h-11h45 et 13h-19h, mardi, 9h-11h45 et 13h-18h30, mercredi, 9h-11h45 et 14h-18h30, jeudi, 13h-19h, vendredi, 13h-18h. Aux vacances scolaires, l'accueil n'ouvrira qu'à 14h les lundis, mardis, jeudis et vendredis et fermera à 18h30 les lundis et jeudis. Tél : 04 75 57 00 96
Site : mjcporteslesvalence.fr

ÉTAT CIVIL

Naissances :
Camil Faid, Cattaleya Avon, Jade Morel, Nathan Astier
Mariages :
Mohamed-Abdelwaïid Sad-Chemloul et Sonia Merazag ;
Jean-Louis Soissons et Noushin Tavalla
Décès :
Paulette Ronat née Garin, Paulette Fournier, Jean Tardieu, Georges Pin, Fernande Chevalier née Pommaret, Christiane Blanc née Moisand, Angel Fernandez, Raphaël Mazziotta, Yvette Jouvet née Vray

CLUB AMBROISE CROIZAT

Les inscriptions pour les repas et les sorties ont lieu uniquement les jeudis matin, 9h30-11h30 au club. Renseignements : Debeaux Michel, 09 80 96 93 18 et Paillet Josiane, 06 60 04 57 10. Sortie "Marche", le mercredi après-midi, départ 13h30 du club. Belote, jeux, goûter, le mercredi, 14h, salle Fernand Léger. Belote, jeux, goûter, tous les jours au club. (Voir l'agenda page 27 pour les activités du mois.)

POLICE NATIONALE

8 rue Pierre Semard. Du lundi au vendredi, 8h-12h et 14h-18h.
Tél : 04 75 57 81 90. Hors horaires : 17.

PHARMACIES DE GARDE

Octobre
Samedi 21, lundi 23 : Gautier
Samedi 28, lundi 30 : Chœur
Novembre
Samedi 4, lundi 6 : Les Cèdres
Lundi 13 : Gautier
Samedi 18, lundi 20 : Chœur
Dimanches et jours fériés : 04 75 41 04 49

LA PITCHOULINE

Multi-accueil collectif
(crèche, accueil de 40 places) du lundi au vendredi, 7h30-18h30. Guichet unique/information et inscription.
Tél 04 75 63 76 49
petiteenfance@valenceromansagglo.fr
RAM (Relais d'Assistants Maternels)
Lundi, mardi, mercredi et jeudi, 13h30-16h30 et sur rendez-vous, 11h30-12h30.
Tél : 04 75 57 78 59

COLIS SOLIDAIRES DE NOËL 2017

Les membres du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale ont décidé d'accorder une aide de fin d'année aux familles en difficulté et aux personnes aux revenus modestes (sous conditions de ressources uniquement). Pour cela, présentez-vous au CCAS (rez-de-chaussée mairie) du mardi au jeudi 9h-12h et 13h30-16h30 ou le lundi et le vendredi 13h30-16h30 muni(e)s des pièces suivantes :

- *Livret de famille ou pièce d'identité,*
- *Dernier avis d'imposition ou non imposition,*
- *Ressources de tous les membres du foyer des 3 derniers mois,*
- *Dernière attestation de la Caisse d'Allocations Familiales,*
- *Pour les personnes divorcées ou séparées, notification de décision et montant de la pension alimentaire,*
- *Certificat de scolarité pour les enfants de + de 18 ans à charge,*
- *Dernière quittance de loyer.*

Démarche à effectuer jusqu'au 27 octobre inclus. Tout dossier remis incomplet ne sera pas traité.

AIDE À LA RENTRÉE SCOLAIRE

L'aide à la rentrée scolaire est allouée aux familles portoises dont le quotient familial est inférieur ou égal à "C". Cette allocation est versée à tout élève scolarisé de la 6ème à la terminale à savoir :

- *collèges : aides de 52 € ;*
- *lycées d'enseignement général (classique, moderne polyvalent), lycées agricoles, sections commerciales et services des LEP : aide de 74 € ;*
- *lycées option technologique industrielle, sections industrielles des LEP, lycées hôteliers : aide de 108 €.*

Documents à fournir :

- *certificat de scolarité 2017/2018 ;*
- *relevé d'identité bancaire ;*
- *avis d'imposition 2016 sur le revenu de l'année 2015.*

Date limite de dépôt des dossiers : 31 octobre 2017.
Pour tout renseignement relatif aux modalités d'attribution, le bureau des affaires scolaires est à votre disposition du lundi au vendredi, 9h-12h et 13h30-16h30 (tél. 04 75 57 95 03)

REPAS DES ANCIENS

Le traditionnel repas annuel offert aux anciens de la commune, âgés de 70 ans et plus, ainsi qu'à leurs conjoints aura lieu dimanche 26 novembre 2017 à l'espace Cristal, avenue Charles de Gaulle. Chaque personne concernée est invitée à déposer ou retourner en mairie le coupon réponse qui lui a été adressé par courrier. Les personnes nées en 1947 et non inscrites sur les listes électorales, sont invitées à se présenter à l'accueil de la mairie pour se faire connaître. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 23 novembre à 16h30, à l'accueil de la mairie, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h 0 à 16h30. (Tél. 04 75 57 95 00).

CARTES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS

Les demandes de cartes d'identité et de passeport sont traitées exclusivement par les mairies équipées d'un dispositif de recueil. En raison de l'augmentation des demandes à instruire, vous serez reçu sur rendez-vous uniquement, les lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30, tél. : 04 75 57 95 02. Afin de réduire les délais d'attente et limiter les risques d'erreur, il est possible de réaliser une pré-demande en ligne sur le site service-public.fr. Le bureau de l'état civil/élections est à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches tél. 04 75 57 95 01 ou 04 75 57 95 02.

LOTOS 2017-2018

- ***USCP Tennis,***
samedi 25 novembre 2017 à 19h, salle Brassens.
- ***US Véore XV,***
samedi 2 décembre 2017 à 20h, espace Cristal.
- ***FNACA,***
dimanche 3 décembre 2017 à 14h30, espace Cristal.
- ***ACCA,***
dimanche 17 décembre 2017 à 14h30, salle Brassens.
- ***UGSP,***
dimanche 7 janvier 2018 à 14h, espace Cristal.
- ***UCAP,***
samedi 13 janvier 2018 à 20h, espace Cristal.
- ***Football Club Portois,***
samedi 20 janvier 2018 à 19h, espace Cristal.
- ***Pétanque cheminote,***
dimanche 21 janvier 2018 à 14h, espace Cristal.
- ***École élémentaire Voltaire,***
vendredi 26 janvier 2018 à 20h, espace Cristal.
- ***Club Ambroise Croizat,***
dimanche 28 janvier 2018 à 14h, espace Cristal.
- ***USCP Basket,***
vendredi 2 février à 20h, espace Cristal

POLICE MUNICIPALE

La police municipale, vous reçoit aux horaires d'ouverture des bureaux, 8h30-12h et 13h30-16h30, du lundi au vendredi. 141 rue A. Delaune.

LA PLUVIOMÉTRIE DE SEPTEMBRE 2017

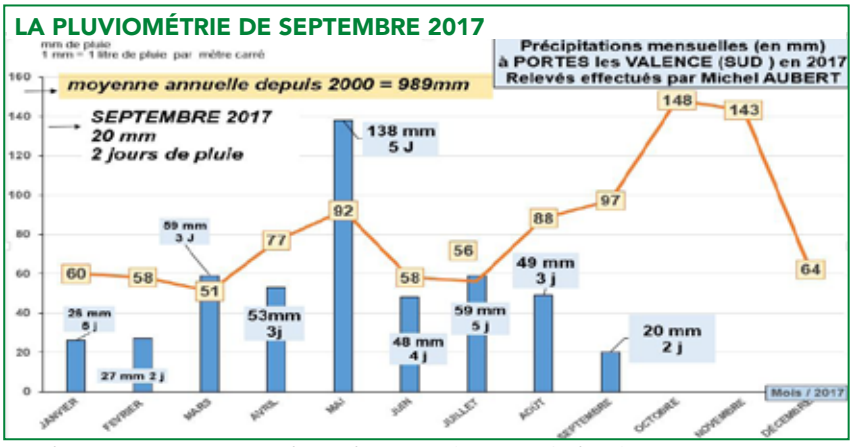

La pluviométrie sur Portes-lès-Valence Sud, par Michel Aubert

Magazine
d'information municipale
N° 92 - OCTOBRE 2017

Édité par la mairie
de Portes-lès-Valence
tirage 5200 exemplaires

Directrice de la publication :
Geneviève Girard
04 75 57 95 15

Journaliste - photographe :
Charline Durand-Wolff,
04 75 57 95 11

Maquettiste - Infographiste :
Agnès Molières
04 75 57 95 59

Photos :
Charline Durand-Wolff,
Nicolas Pereira Da Rocha,
Bernard Crozier, Jean-Pierre
Thouvenin, Vincent Estassy,
associations, x.

Imprimerie Despesse
tél. : 04 75 42 43 21

IMPRIM'VERT®

PEFC 10-31-2333

Distribal, tél. : 06 21 02 49 85

RETROUVEZ-NOUS
SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX :

Facebook :
Ville de Portes lès Valence

Twitter : Portes lès Valence

Site : www.portes-les-valence.fr

SALON DES VINS #13

COMITÉ DES FÊTES
PORTES-LÈS-VALENCE

DE FRANCE ET DES PRODUITS RÉGIONAUX

4 SAM.

› SAMEDI de 10 h à 20 h.

ET

5 DIM.

NOV. 2017

› DIMANCHE de 10 h à 19 h.

PLACOMUSOPHILIE
EXPOSITION ET ÉCHANGES

EXPOSITION DE TABLEAUX
PAR GENEVIÈVE PEROLLIER

Entrée : 3 €

Samedi :
pour vous mesdames,
ENTRÉE GRATUITE
à partir de 18 h.

PORTES LÈS VALENCE

SALLE CRISTAL - PORTES-LÈS-VALENCE